



Le Conseil électoral provisoire exclut deux nouveaux prétendants à la députation. Il s'agit de Lubern Pierre du Parti Haïtien Tèt Kale et Jackson Momplaisir de la Ligue alternative pour le progrès et l'émancipation d'Haiti.

Les deux candidats en lice respectivement pour la circonscription de Petit Trou de Nippes et Cornillon Grand bois sont sanctionnés pour les violences enregistrées lors du déroulement du scrutin du 9 août.

Ces nouveaux exclus qui figurent dans le communiqué numéro 49 du CEP, portent à 16 le nombre de candidats écartés de la course électorale pour violence.